

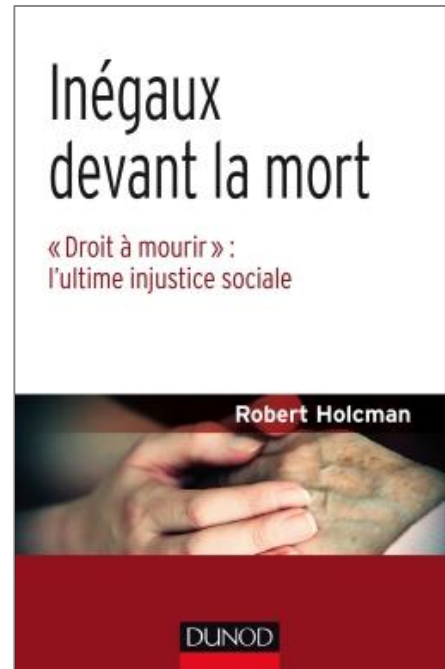
Inégaux devant la mort

« Droit à mourir » : l'ultime injustice sociale
Robert Holcman

Le droit à mourir est présenté comme une nouvelle liberté individuelle, une étape supplémentaire du progrès social. En réalité, ce « droit » **est puissamment déterminé par le consensus social sur ce que devrait être une « bonne mort ».**

Si le droit à mourir venait à être légalisé, qui pourrait résister à la formidable pression « charitable » qui s'exercerait sur tout un chacun parvenu aux frontières de la vie ? À qui le droit à mourir apporterait-il un soulagement ? Aux patients ? Ou bien aux familles, aux proches... aux personnels de soin ? La crainte d'être une charge pour les siens explique souvent les demandes d'euthanasie.

Enfin, et surtout, le droit à mourir instaurerait la plus terrible des inégalités entre nantis et défavorisés. Les plus démunis, les plus vulnérables d'entre nous, vivent moins longtemps et en moins bonne santé. Déjà victimes d'inégalités sociales en termes de santé, d'espérance de vie et de durée de vie sans incapacités, ils seraient exposés à **l'ultime injustice d'une fin prématurée imposée par la dégradation de leur état de santé.**



Prix : 16,90 €

En librairie : 9 septembre 2015

EAN : 9782100728831

Pages : 208



Robert Holcman, Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'École des hautes études en Santé publique, Robert Holcman est directeur d'hôpital. Docteur et habilité à diriger des recherches en sciences de gestion, il est professeur des universités associé à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages consacrés au management de la santé et aux fins de vie.

Contacts presse

Elisabeth Erhardy : 01 40 46 35 12 | 06 81 60 54 87 | eerhardy@dunod.com

Elodie Royez : 01 40 46 49 60 | eroyez@dunod.com

